

# GRAND CONCOURS DE DESSIN

## "Les Animaux de la Réserve Africaine de Sigean fêtent le 45ème Anniversaire"

RÈGLEMENT DU CONCOURS :

**Article 1 - Organisation** - A l'occasion de son 45ème anniversaire la RÉSERVE AFRICAINE DE SIGEAN organise un grand concours de dessin défini par le présent règlement.

**Article 2 : Participation** - Ce concours est ouvert à tous les enfants des écoles Maternelles et Primaires qui aiment dessiner.

**Article 3 : Thème du concours et catégories** - Thème : "les Animaux de la Réserve Africaine de Sigean fêtent le 45ème Anniversaire". Les dessinateurs participants doivent présenter des dessins comportant un ou plusieurs animaux d'Afrique fêtant le 45ème anniversaire du Parc. Le concours se décompose en 4 catégories :

- Petite/Moyenne section de Maternelle
- Grande section de Maternelle/CP
- CE1/CE2
- CM1/CM2

**Article 4 : Comment y participer ?** - Chaque enfant souhaitant participer au concours doit faire un seul dessin sur une feuille format A4 à l'horizontal, hauteur : 21cm, largeur : 29,7 cm. Toutes les techniques de dessin sont autorisées (feutres, crayons, gouache, aquarelle, huile...), sauf les dessins numériques. L'utilisation de gommettes et d'autocollants est interdite. L'œuvre doit être personnelle et originale, toute copie est interdite. Les enfants participant au concours devront remettre leurs dessins à leur professeur des écoles lequel devra les faire parvenir à la Réserve Africaine de Sigean accompagnés du bulletin de participation ci-après.

**Article 5 : Comment concourir ?** - Le concours commence le 1er janvier 2019 et se termine le 31 mars 2019. Aucun droit de participation au concours n'est demandé. **Les dessins doivent être envoyés avant le 31 mars 2019**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : "Réserve Africaine de Sigean - RD 6009 - 19, chemin Hameau du lac - 11130 SIGEAN". Chaque dessin devra porter au dos le nom et prénom de l'auteur, son âge, sa classe ainsi que l'adresse de son école.

**Article 6 : Sélection des gagnants** - Un Jury composé de représentants de la Réserve Africaine de Sigean et de l'Association des Amis de la Réserve Africaine de Sigean sélectionnera les meilleurs dessins selon les critères suivants : artistique, technique, créativité. Les décisions du Jury qui délibèrera seront sans appel.

**Article 7 : Les prix** - Un seul dessin sera primé par catégorie. Les enfants auteurs des dessins primés pourront inviter gratuitement leur classe à une sortie d'un jour à la Réserve Africaine de Sigean et seront récompensés le jour de la visite. Ce jour-là, en plus de l'entrée gratuite offerte à toute la classe, la Réserve Africaine de Sigean offrira un "safari commenté en car" avec un guide du Parc.

**Article 8 : Règles complémentaires** - Les dessins envoyés doivent être la création personnelle des participants. Tout dessin qui n'est pas parvenu au Jury dans les délais sera éliminé du concours. Les participants s'engagent à autoriser la citation de leurs noms et adresses ainsi que la reproduction de leurs œuvres dans le cadre de toute promotion relative à ce concours. Parution dans la presse écrite, audiovisuelle et multimédia. Les résultats du Concours seront diffusés sur le site internet de la Réserve Africaine de Sigean, [www.reserveafricainesigean.fr](http://www.reserveafricainesigean.fr) ainsi que sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/reserveafricainedesigean>. Une exposition des plus beaux dessins du concours aura lieu. Les dessins ne seront pas retournés aux participants. La participation implique l'acceptation du règlement du concours pour toute contestation relative à l'interprétation et l'application du règlement. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables si, par suite de force majeure, le concours devait être modifié, reporté ou annulé.

### BULLETIN DE PARTICIPATION du Concours de dessins destiné aux scolaires "Les Animaux de la Réserve Africaine de Sigean fêtent le 45ème Anniversaire"

Je vous envoie les dessins réalisés par les enfants de ma classe, soit : ..... dessins, de format A4 à l'horizontal.  
Chaque dessin comporte : le nom, le prénom, l'âge et la classe de l'enfant.

Ecole de : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : ..... E-mail : .....

Représentée par

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : ..... Classe de : .....

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et déclare en accepter l'intégralité des termes y figurant.

Fait à ....., le ..... Signature

Document à envoyer accompagné des dessins de votre classe, par envoi postal avant le 31 mars 2019 (le cachet de la Poste faisant foi)  
à : Réserve Africaine de Sigean - RD 6009 - 19, chemin Hameau du lac - 11130 SIGEAN